

Compte rendu du conseil d'école de Cléré les Pins – 17 novembre 2017

Les présents :

Equipe enseignante : Mmes PITARD, ALFONSI, SALLIOT, HERILLARD, DA SILVA MAIA, AUBERT, BONNEAU, CHARRIER, Mrs ROLAND, CHENEVAT, RICHARD

Equipe ATSEM : Mme FOUCHE

La Mairie : Mrs BALASTRE, CHEVALIER

Les représentants des parents d'élèves : Mmes VAUDEL-GOURNAY, DEVANT, DESCORMIERS, Mrs PINARD et NILES

Les excusés :

M PLANTUREUX – DDEN, Mme LORIDAN – équipe enseignante, M. BAROT – maire et Mmes RALLIER et BOURGOIN adjointes au maire, Mrs BREBION, SIMON et MARCHANDEAU, Mmes DUPUET, SALDANA, LANGONNE représentants des parents d'élèves

1 – Présentation des effectifs et de l'équipe pédagogique

Classe	Effectifs / Niveaux	Effectif	Enseignants	ATSEM et AESH
PS – MS(1)	13 PS 12 MS	25	Mme Sophie PITARD Mme Jessica ALFONSI	Mme Bruna CHESNEAU
PS – MS(2)	11 PS 13 MS	24	Mme Carole LORIDAN Mme Sophie PITARD	Mme Julie NILES
GS – CP	17 GS 7 CP	24	Mme Anne SALLIOT	Mmes Amélie CHIRON et Léa DELTINGER
CP – CE1	14 CP 9 CE1	23	Mme Vanessa HERILLARD	
CE1 – CE2	15 CE1 10 CE2	25	Mme Magali DA SILVA MAIA	
CE2 – CM1	12 CE2 12 CM1	24	Mme Nadia CHARRIER	Mme Laurence GUILLOT
ULIS école	12	12	Mme Cécile AUBERT	Mme Cindy BRAGUIER
CM2	29 CM2	29	Mrs Sylvain CHENEVAT et Thierry ROLAND	
Total		186		

M. ROLAND précise que l'effectif de départ de CM2 ne sera vraisemblablement pas compensé par les nouvelles inscriptions de la rentrée 2018 mais ce phénomène avait été anticipé à la rentrée 2017 avec un effectif à +9 par rapport aux prévisions.

2 – Présentation du réseau d'aide spécialisé

M. ROLAND présente la plaquette d'information du réseau d'aide spécialisé avec les correspondants affiliés à l'école de Cléré-les-pins.

M. ROLAND constate que de plus en plus d'enfants sont signalés au réseau d'aide spécialisé. Le volume est d'environ 30 enfants sur l'ensemble de l'école.

3 – Règlement intérieur : revue et adoption

Avec les changements de rythme scolaire intervenus à la rentrée 2017, deux articles du règlement intérieur doivent être modifiés :

- L'article 3.3 pour ce qui concerne les horaires journaliers ;
- L'article 8.2 pour ce qui concerne les horaires d'ouverture du portail de l'école.

Après modifications des articles, le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité par l'ensemble des participants. Il sera mis en ligne sur le site de l'école et sur l'ENT. Afin de s'assurer que chaque famille a pris connaissance du nouveau règlement intérieur, des coupons réponses seront distribués aux familles puis récupérés par les enseignants après lecture.

4 – Exercice incendie et PPMS

Depuis la rentrée 2017, 2 exercices incendie et 2 exercices PPMS sont obligatoires.

4.1 – Exercice incendie

Le premier exercice incendie s'est déroulé le 29 septembre 2017. Toutes les classes n'ayant pas le même point de rassemblement, les temps d'évacuation sont différents et varient entre 12 secondes et 2 minutes 28 secondes.

A l'issue de l'exercice, tous les enfants ont évacué l'école correctement.

M. ROLAND indique que la classe 3 dispose d'un système d'alarme indépendant à déclenchement manuel. Ce système n'étant pas satisfaisant, M. ROLAND demande à la mairie la possibilité de rattacher le nouveau bâtiment au système existant. La Mairie nous informe que maintenant la classe 3 est reliée au système d'alarme. Ce dernier forme une boucle générale comprenant tous les bâtiments du groupe scolaire ainsi que le bâtiment de la Mairie.

4.2 – Exercice PPMS

L'exercice PPMS est constitué de deux plans distincts :

- 1 plan pour l'intrusion ;
- 1 plan pour le confinement.

Le premier exercice PPMS s'est déroulé le 06 octobre 2017 en présence du Chef BOUEFFARD de la gendarmerie de Savigné-sur-Lathan. Cet exercice a eu lieu à 10h40 pendant environ 5 minutes. L'exercice s'est très bien passé.

L'exercice a nécessité la mise en place d'un nouveau signal d'alarme (corne de brume) qui semble ne pas être assez fort pour être entendu dans toute l'école selon M. ROLAND. Il a été proposé par le SCH BOUEFFARD que le signal soit relayé par un système de sifflet entre les enseignants.

Au cours de l'exercice, une ronde a été faite par le Chef BOUEFFARD afin de déterminer les points d'amélioration du dispositif.

Le Chef BOUEFFARD a insisté sur le fait que le confinement n'est pas toujours la meilleure solution lors d'une intrusion. L'évacuation vers le lotissement proche de l'école ou le parc de la folie sont deux alternatives envisageables.

Quelques points d'amélioration ont également été signalés lors de la ronde :

- Il n'y a pas de clé sur la porte de communication entre le dortoir et la classe 1 ;
- Pour les classes 5 et 6 un confinement dans les pièces attenantes aux classes (salles des archives de la mairie pour la classe 5) est envisageable. Mme Charrier doit cependant disposer de la clé ;
- La porte coupe-feu du nouveau bâtiment peut permettre l'évacuation des élèves ;
- Pas de clé sur la porte de communication entre la classe de Mme Hériblard et la garderie ;
- Dans la classe ULIS les volets sont dégradés et ne peuvent pas se fermer ;
- Les rideaux des deux classes PS-MS sont également en mauvais état ;
- Il serait idéal de disposer un film occultant sur la porte de la classe 8.

La mairie a bien pris note des différents points d'amélioration et indique que le nécessaire sera fait. M BALASTRE indique en outre que les différents systèmes de sécurité ont été présentés lors de l'inauguration du nouveau bâtiment et déplore le faible nombre de personnes présentes ce jour-là.

5 – Bilan financier de la coopérative scolaire pour 2016/2017

M. ROLAND présente le bilan financier de la coopérative scolaire et indique que les comptes sont actuellement en cours de vérification par l'office des coopératives scolaires.

Il rappelle en outre que les comptes sont consultables par tous.

6 – Projets pédagogiques pour 2017/2018

M. ROLAND rappelle que le thème de l'année est la forêt.

Plusieurs projets sont ensuite présentés par l'équipe enseignante :

- Un projet en partenariat avec la PEP 53 pour les classes de Mmes HERILLARD (CP-CE1) ET DA SILVA MAIA (CE1-CE2). Ce projet, en lien avec le thème de l'année se déroulerait sur 2 jours avec une nuitée dans la Mayenne ;
- Un projet à AVOINE pour la classe de Mme SALLIOT (GS-CP) qui se déroulerait sur 2 jours avec une nuitée ;
- Un projet d'une journée en forêt de Bercé. Une partie de la journée serait consacrée à la visite d'un musée et l'autre partie serait organisée autour de la découverte de la forêt avec un agent de l'ONF : classes de CE2-CM1 et CM2 ;
- Une sortie est prévue au muséum d'histoire naturelle ;
- Une visite d'exploitation forestière chez M. COGNARD est envisagée pour les CM2. Cette dernière pourrait se faire à vélo ;
- Pour les deux classes de PS-MS, une sortie en forêt est prévue sur une matinée avec la participation du CPIE ;
- Un spectacle en partenariat avec la FOL se déroulera le 13 février 2018. Tous les élèves participeront à cette activité qui se déroulera au foyer rural de Cléré-les-pins. A l'issue du spectacle, les élèves de la classe de CM2 participeront à un atelier théâtre ;
- Du 22 janvier au 08 février 2018 se tiendra une exposition sur le thème de la forêt à la bibliothèque ;
- Le carnaval de l'école aura lieu le 30 mars 2018 ;
- La fête de l'école est programmée pour le 30 juin 2018.

M. ROLAND indique que le projet de montage d'un jardin au sein de l'école est en cours de réalisation et que d'autres projets seront mis en place au cours de l'année scolaire.

Les activités cinématographiques au foyer rural sont toujours stoppées car il n'y a plus d'écran de projection.

M. ROLAND informe les participants au conseil d'école que le marché d'automne a rapporté 308,80 euros. Le Projet d'école 2014-2017 se termine cette année, un bilan est en cours de réalisation. Un nouveau projet 2018 sera réalisé dans le courant de l'année et vraisemblablement présenté lors du 3^{ème} conseil d'école.

7 – Problématique des ATSEM

En préambule M. ROLAND indique que cette question est récurrente et présentée à chaque conseil d'école.

Une seule ATSEM titulaire est employée à l'école. Les autres personnes employées sont contractuelles. L'annulation d'une grande partie des CAE cet été n'a pas facilité les choses donnant naissance à de nouveaux contrats précaires.

M. ROLAND demande à la mairie à ce qu'une autre ATSEM soit titularisée dans l'école en précisant que ce point doit être une priorité pour le bien-être des enfants.

L'équipe enseignante insiste sur le manque de temps dont elle dispose pour former de nouvelles ATSEM à chaque rentrée. De plus, les changements permanents au sein des classes créent un manque de repères chez les enfants. Dans la classe de PS-MS(2), trois ATSEM se succèdent sur la semaine.

La mairie indique que ce sont les lois et les budgets qui donnent le cadre.

Mme LORIDAN (PS-MS2) a rédigé un courrier à l'inspectrice pour lui exposer la problématique et tenter de trouver une solution. M. ROLAND précise que M. PLANTUREUX a également été mis au courant de la situation. Mme LECLERC s'entretiendra avec M. BAROT à ce sujet et sera présente lors du 2^{ème} conseil d'école.

8 – Achats et travaux prévus dans l'école en 2018

Mme AUBERT demande à ce que le mobilier de la classe ULIS soit renouvelé. Ce dernier n'est pas adapté aux élèves. Il devrait être réglable, pratique et fonctionnel afin de correspondre aux besoins des enfants dont l'âge va de 6 à 12 ans.

Mme AUBERT fournit des devis à la mairie qui va étudier la faisabilité du projet.

M. ROLAND indique que le mobilier de 3 classes (classes 3, 5 et 6) devrait lui aussi être renouvelé. Il est usé et vieillissant. Il propose en outre à la mairie un plan de renouvellement sur 3 à 5 ans.

M. ROLAND précise que 2 vidéoprojecteurs ont été achetés par la coopérative scolaire mais que les PC portables sont personnels. Il demande à la mairie d'envisager l'achat d'un ordinateur portable pour permettre l'utilisation de ces vidéoprojecteurs.

Dans le nouveau bâtiment, les rideaux de la classe 3 ne fonctionnent pas tous correctement. M. ROLAND demande à la mairie d'intervenir et également d'envisager la pose d'un film UV sur la baie vitrée et l'achat d'un bloc porte.

La peinture du couloir des maternelles devait être refaite aux vacances de la Toussaint et M. ROLAND interpelle la mairie sur le retard pris dans les travaux.

M. ROLAND demande à la mairie à ce qu'un temps de présence des cantonniers soit instauré à l'école pour réaliser l'entretien courant (changement de néons, petits travaux de peinture, réparations diverses, etc...). Un cahier serait mis à disposition pour lister les différents problèmes ou dysfonctionnements relevés.

M. ROLAND fait part de problèmes sur le ménage durant la période estivale. Certaines classes ont été bâclées et le mobilier pas toujours remis à sa place. M. ROLAND pointe du doigt le manque de personnel, le manque de formation sur les actions à mener ainsi que le nombre de personnes (6 au total) intervenant sur les travaux de nettoyage. De plus des produits ménagers non étiquetés ont été retrouvés sur une étagère dans les toilettes des petits.

M. ROLAND insiste sur le fait que les gants de soins ne doivent pas être utilisés par le personnel en charge du ménage. Il demande à la mairie de fournir des gants adaptés.

9 – Présentation du nouveau dispositif ULIS

Le nouveau dispositif ULIS est présenté par Mme AUBERT qui insiste sur le fait que les élèves doivent se trouver le plus souvent dans leur classe de référence et non dans la classe ULIS.

4 nouveaux élèves ont intégré la classe ULIS cette année.

10 – Réponses aux questions soulevées par les parents d'élèves

NEANT

11 – Conclusion

M. ROLAND revient sur quelques dates à retenir :

- Intervention du photographe scolaire le 13 octobre ;
- Marché de Noël le 15 décembre. Un spectacle pour les enfants aura lieu l'après-midi ;
- Le 2^{ème} conseil d'école se tiendra le 16 mars 2018 ;
- Les vacances de Pâques auront lieu du 24 avril au 14 mai 2018 suite à une modification de calendrier ;
- La rencontre chorale se déroulera avec l'intervenant musique de l'école le 25 mai 2018.

La mairie est remerciée par M. ROLAND pour le renouvellement des manuels scolaires du cycle 2 et pour l'enveloppe votée pour le renouvellement des manuels du cycle 3.

A Cléré-les-Pins, le 17/11/2017

Mr le Maire

Mr le directeur de l'Ecole

Le secrétaire de séance

M. BAROT

M. ROLAND

M. NILES



ECOLE PRIMAIRE

1, Rue des Pins
37340-CLERE-LES-PINS
Tél : 02.47.24.24.13
Fax : 02.47.24.24.80